Grenoble, le 16 octobre 2026

Remaniement de l'exécutif départemental

Suite à la prise de fonctions d'Annick Merle, en tant que Sénatrice de l'Isère, le 30 septembre dernier, le Département a remanié ce matin son exécutif à l'occasion de la séance publique de ce vendredi 16 octobre 2026.

En effet, en application de la loi sur le non cumul des mandats, Annick Merle ne peut plus exercer de fonction exécutive locale, suite à sa prise de fonctions au Sénat.

C'est pourquoi le Président Jean-Pierre Barbier a soumis au vote de l'Assemblée départementale la nomination de Claire Debost, Conseillère départementale de la Bièvre, à la vice-présidence en charge des ressources humaines et de l'évaluation des politiques publiques.

« J'ai soumis au vote de l'Assemblée départementale ce remaniement qui permet de nommer à l'exécutif une nouvelle Vice-présidente, Claire Debost, qui a démontré son fort engagement auprès des Isérois depuis 2015, toujours très présente sur le terrain. Je tiens à remercier Annick Merle, qui a été une Vice-Présidente impliquée et à l'écoute sur ses prérogatives, et qui a porté avec conviction les intérêts du Département et des Isérois », indique Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

Contact Presse
Claire Martin : 06 86 69 98 01 - claire.martin@isere.fr